



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

Inscription Commission Paritaire n° 20165.

EDITION DE L'AMICALE DU STALAG II C
"ENTRE CAMARADES"

REDACTION ET ADMINISTRATION :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5003-69

LA VIE DE...

Vous allez être surpris de voir sur ce journal deux placards vous invitant chacun pour une date différente, le premier pour **L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 1961** et l'autre **POUR LE 16 AVRIL 1961**, date du **BANQUET** que nous espérons être un succès.

La raison en est que nous n'avons pu trouver une date libre pour la journée entière à l'U.N.A.C. où nous organisons habituellement nos réunions annuelles et qu'il n'était pas facile de disposer d'une salle le matin dans un restaurant avant le banquet, mais nos épouses préféreront peut-être cette formule qui ne retiendra leurs chers maris qu'une demi-journée chaque fois, une petite matinée pour l'Assemblée générale et un après-midi pour le **BANQUET** auquel elles sont évidemment chaleureusement conviées.

Je vous demande, chers Camarades, de bien prendre note de ces deux dates sur votre carnet ou agenda, afin de ne pas oublier d'être là ou de nous dire par la suite que vous ne le saviez pas.

J'insiste pour que vous **VENIEZ NOMBREUX** cette année à l'une comme à l'autre réunion, afin de nous démontrer que nos efforts prodigieux ne sont pas vains et que vous tenez à marquer, par votre présence, votre attachement à notre chère Amicale. Déjà, répondant à nos articles et à notre correspondance dans le journal, nombreux à présent sont ceux qui m'écrivent et nous écrivent en nous encourageant dans notre ténacité à poursuivre la route.

Et c'est justement, je crois,

en faisant corps avec vous, en vous exposant nos soucis que nous arriverons à nous mieux comprendre.

En vous faisant part de nos difficultés financières toujours accrues, vous verrez que nos appels ne sont pas destinés à faire un article, mais à vous démontrer tout le mal que se donnent ceux qui ont charge de diriger votre Amicale pour maintenir le serment fait au retour de la captivité. Je tiens à remercier tout spécialement ceux qui, sans appel, sans déclenchement de l'opération « mandat par recouvrement », envoient leur cotisation, et mieux encore ceux qui pourront **MAJORER** leur envoi qui est au minimum de 6 (six) nouveaux francs. Déjà je suis en possession de nombreux mandats, et déjà je vois que les camarades ont compris, et je les remercie de leur générosité. Mais un trésorier n'a jamais fini de se lamenter et, aujourd'hui, je voudrais vous entretenir de notre avenir financier, question de vie ou de mort pour l'Amicale. Le Comité directeur de l'Union des Amicales de Camps nous a conviés dernièrement à une Assemblée générale « extraordinaire » pour nous exposer les difficultés qu'elle éprouve à équilibrer son budget et, en raison de déficits répétés, pour rechercher le moyen de redresser la barre en nous proposant un plan comptable destiné à boucher les trous.

Il est évident que ce plan de redressement exige de toutes les Amicales des sacrifices importants, mais nécessaires à l'existence même de l'U.N.A.C.; là aussi le problème était : **MAINTENIR OU PERIR.**

Les Amicales se trouvaient donc dans l'alternative d'accepter ou de rejeter ce que notre ami Gain nous soumettait, et l'avenir de chaque Amicale était suspendu à cette acceptation ou à ce refus.

par R. TARIN

Que faire ? et que nous proposait l'U.N.A.C. ? Tout d'abord un resserrement dans le logement afin de pouvoir louer une partie de cette Maison et faire rentrer des fonds, une augmentation sensible du prix du loyer (que nous payons déjà fort cher), et enfin une augmentation de la quote-part des cotisations que nous lui ristournons.

Ces questions étaient graves et les discussions furent vives, mais que fallait-il faire ? Refuser ? c'était la fin de l'U.N.A.C., la fin du Club du Bouthéon, le départ de toutes les Amicales de cette Maison qui nous est chère à tous et l'aventure. Un vote eut lieu, et je crois que, bien qu'il fut contraint et forcé, c'est la sagesse même qui l'emporta, puisqu'à l'unanimité moins une ou deux voix le plan de redressement fut accepté. Je vous dirai que, pour ma part, puisque j'assistais à cette Assemblée, ce ne fut pas de gaieté de cœur que je donnai ma voix, car tout de suite je mesurai, sur le plan propre de la trésorerie de notre Amicale, la répercussion de ces sacrifices. Un rapide calcul faisait ressortir mon budget 1961. Ayant à l'heure actuelle 350 cotisants à une moyenne de 600 (parlons en anciens francs), cela me fait une recette annuelle de 210.000 francs pour faire face à nos dépenses, soit : loyer majoré, environ 60.000 fr.; ristourne à l'U.N.A.C. de la quote-part qui passe à 100 fr. par tête de pipe avec un minimum de 50.000 fr. (ce qui représente 500 membres, alors que nous ne sommes que 350); quatre tirages de journaux, en augmentation également puisque le minimum à tirer est de 1.000 et que ce premier mille va nous coûter au moins 25.000 fr., d'où $4 \times 25.000 = 100.000$. Faisons l'addition : 60 plus 50 plus 100 donnent un total de 210.000 francs anciens, ce qui nous fait ric et rac à la fin de l'exercice, à la condition que tout se passe bien sans imprévu; et l'**ENTR'AIDE**, me direz-vous ? et les **SECOURS** ? Evidemment, tout cela me catastrophe et ce n'est pas un petit problème à résoudre. Alors, comme dira mon vieil ami Simonneau : « Ton Amicale, avec tes 350 membres, n'est pas viable, il faut te mettre en Werkreiss (éternel slogan), il faut que tu fusionnes avec les autres Il afin que vous puissiez ensemble réduire les frais ». C'est peut-être

...L'AMICALE

vrai, je l'ai déjà écrit, mais je suis têtu et je dis encore que le Werkreiss est un pis-aller, une solution de désespoir, la négation de la définition de l'Amicale de camp.

Alors, chers camarades, quelle est la solution ? Faut-il réduire nos dépenses ? Le loyer, nous ne pouvons y toucher, bien que, grâce à la camaraderie de l'Oflag IV D et du Stalag XVII B, nous avons pu être hébergés dans leur bureau; cela nous réduira peut-être le loyer. Le journal ? nous avons décidé de le réduire à quatre tirages; nous ne pouvons moins faire, car c'est la partie la plus vive de notre existence, de notre maintien, de nos correspondances. Restent la question adhérents et la question cotisations. C'est là que je vous questionne et que je compte sur vous. **IL FAUT** que vous donniez des adresses dont nous devons être sûrs qu'ils deviendront membres de l'Amicale, mais non pas pour une année comme lorsque nous faisons de la prospection et que nous avons des adhérents par surprise, mais des adhérents solides et ayant l'esprit **AMICALISTE**.

Et puis, et c'est là encore que je fais appel à vous, en vous demandant de majorer votre cotisation qui est de 5 NF à l'heure actuelle et que nous allons proposer à 6 NF à la prochaine Assemblée.

Mes chers camarades, je m'excuse de cet exposé terre à terre, mais je voudrais que vous compreniez les soucis que j'ai avec mes amis **MANIN** et **BERGER** pour **MAINTENIR**.

Je voudrais tant conserver cette Amicale, car elle est le

souvenir inoubliable d'une époque qui nous a tous marqués, grands ou petits, riches et pauvres, et dont certains ont payé ou payent encore de leur vie cette terrible captivité.

Déjà, faisant écho à nos articles, des provinciaux, tels Blondel et ce brave Oppermann, apportent leur concours, des encouragements sans cesse nous arrivent. Je suis sûr qu'il y en a bien d'autres parmi vous. Des bulletins d'adhésion nous sont parvenus dernièrement, chose qui ne s'était pas produite depuis de longs mois.

Tout n'est pas perdu, je veux arriver à prouver à mon vieil adversaire Simonneau (je le vois sourire) qu'une Amicale indépendante est viable avec des camarades qui en ont dans le ventre, avec des camarades décidés à tout faire pour le bien, et prouver également que la réussite n'appartient qu'aux hommes de bonne volonté.

Allons les gars, n'oubliez pas l'assemblée générale du 19 mars, et retenez votre après-midi pour le banquet du 16 avril 1961, à Maisons-Alfort, ce banquet qui doit être une réussite parfaite. Peut-être et sûrement apprécierons-nous ce que nous aurons dans l'assiette, mais surtout, cette réunion devra être le resserrement de l'amitié, de la fraternité, du souvenir, l'amour des uns pour les autres, tel que nous le connaissons dans ce lointain Greifswald ou dans ses Kommandos.

Voilà, mes chers amis, ce que je voulais vous dire et, comme dirait notre ami **SELVE** en conclusion, **NOUS VOUS FAISONS CONFIANCE**.

Lettre à un ami

par Paul Ropagnol

En novembre 1942, dans le train de marchandises qui s'acheminait lentement de Tarnopol à Starogard, nous regardions, atterrés, le docteur Dédieu, penché avec sollicitude sur un de nos camarades qui se mourait. Privé de tous médicaments, Dédieu ne pouvait à ce mourant prodiguer les soins dont il aurait eu besoin. Impuissant à alléger la souffrance de ce moribond, de sa vive amitié, il cherchait simplement à lui réchauffer le cœur.

Les affres de la mort nous étreignaient à un tel point qu'elles faisaient taire en nous la faim qui nous fouaillait les tripes et que nous ne nous apercevions même plus que nous grelotions de froid.

En traversant la Pologne, notre ami s'éteignit dans les bras de Dédieu. Lors d'une halte, il fut descendu du wagon dans lequel nous nous trouvions et fut confié à des Polonais, employés de chemin de fer.

Ami, en quelle terre reposes-tu maintenant ?

Je connaissais bien ce concapitif, avocat de Clermont-Ferrand, marié, père de deux enfants; rapidement, à Tarnopol, j'avais ap-

pris à l'apprécier. J'aimais la sagacité de son esprit et le courage moral dont il faisait preuve en maintes circonstances, à l'égard de certains officiers prussiens qui, dans leur morgue malade, éprouvaient un plaisir sadique à rendre notre sort encore plus misérable.

Un jour, cet ami me posa cette question : « Crois-tu qu'un jour nous pourrions oublier le sort qui nous fut réservé ? ». Je me souviens encore très bien de la réponse que je lui fis :

« Non, je ne pourrai jamais oublier. Je n'oublierai jamais qu'un certain nombre d'entre nous, peut-être les meilleurs, y sont restés. Que deviennent leurs familles et qui s'en préoccupe ? »

Tu souffres, mon cher Tarn, que ton Amicale, à laquelle tu te dévoues sans compter depuis plus de quinze ans, ne compte plus que 350 adhérents. Le temps et l'oubli, les douceurs de la vie, ont certainement contribué à détacher de ton Amicale certains faibles, beaucoup plus préoccupés aujourd'hui à se garnir le gésier qu'à laisser tomber une pièce de monnaie dans le fond de ta sébile.

(Voir la suite page 4.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion
LE 19 MARS 1961
à 10 h. 45
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

COMPTE RENDU
DE L'EXERCICE 1961
Venez nombreux

BANQUET

à 12 h. 30
LE 16 AVRIL 1961
dans les Salons de M. Troillard
Restaurant « Les 5 Parasols »
8, quai d'Alfort, à Maisons-Alfort
PRIX (service compris) : NF 20
On dansera à l'issue du banquet
Faites-vous inscrire tout de suite :

soit par lettre à l'Amicale,
soit par téléphone chez le Trésorier :
Entr. 34-22.

Métro: jusqu'à Charenton-Ecoles. Autobus 24, partant de la gare Saint-Lazare (station Pont-de-Charenton).

**IL FAUT QUE CE BANQUET
SOIT UNE REUSSITE**
Notez-le sur votre agenda

FPRES 402



NOS VISITES...

ALPES-MARITIMES

VISITES SANA

VENCE, 3 décembre. — Je rejoins *Baldelli*, au mess des officiers (dont ce camarade est le gérant), à la caserne Rusca.

Baldelli, des VI, s'est joint depuis peu à notre groupe de visiteurs sociaux. A 14 h. 30, voici *Brunet*, des VII. Nous partons dans la voiture de *Baldelli*. Ce chic copain a pu se procurer (dans la sphère militaire) une cartouche entière de cigarettes, ce qui fera la joie des copains pour les visites de Noël.

A 15 heures, nous sommes à Vence où, après un court arrêt chez le docteur *Mattei*, physiologue des mineurs, nous gagnons la Maison du Mineur où nous reçoit le docteur *Barodaux*.

Après avoir distribué quelques paquets de « pipes », nous visitons les diverses salles, chambres, cuisines, salles de rééducation, foyer, bar, bibliothèque, salle de télévision.

A 17 heures, nous quittons nos camarades qui estiment cet établissement impeccable.

Nous gagnons St-Paul-de-Vence, traversons La Colle et joignons Roquefort-les-Pins pour visiter *Buonomani*, de Marseille, en repos à la maison Les Acacias, après un terrible accident. Mais ce camarade est de sortie à Grasse. Nous lui laissons des cigarettes et reviendrons dans quelques jours.

NICE, 23 novembre. — Je rejoins *Brunet* à son bureau des soins gratuits; étude de dossiers. A midi nous rejoignons *Baldelli*, gérant du mess des officiers (de l'U.N.E.G.), avec lequel nous mettons au point une visite au sana des mineurs (*Baldelli* vient de se joindre à notre groupe social avec sa voiture).

Baffeleuf, délégué de l'Oflag II (du bureau de l'U.N.E.G., dont il est trésorier), nous rejoint à l'apéritif (il s'inscrit de même pour une visite de Noël aux sanas).

23 novembre. — Notre groupe social U.N.A.C., composé de *Codet* (VI), *Bourrillon* (IV) et *Monteux* (III), montait visiter le sana de

Activités inter...

Gorbic, conduit par *Codet*, dans sa voiture.

A 15 h. 30, nous arrivons juste face au massif verdoyant qui entoure cet ancien hôtel, au moment de fin de cure, et notre ami *Fayot*, délégué des P.G., nous accueille au salon, avec les neuf P.G. valides, trois autres étant couchés.

Après avoir étudié divers dossiers, nous enregistrons les nouveaux cas des III, *Le Dily* et *Sourd*, puis étudions divers cas parmi les présents, *Fuzelier*, des IX, *Guincharé* et *Dalmon*, des XIII, *Bodet*, des XII, *Brasme*, des XI, et *Fadda*, des VI.

L'ensemble des renseignements étant pris pour les secours de Noël, nous quittons nos amis en leur souhaitant une santé meilleure.

SOCIAL

NICE. — 10 décembre. — Sous une pluie battante, je rejoins *Bracquet*, délégué des XVIII, devant son affaire de fleurs, rue Alberti, à 8 heures.

Brunet, des VII, retenu par son travail, s'est excusé (à contre-cœur).

Nous filons par la route de Grasse et gagnons Roquefort-les-Pins, où, à 8 h. 30, nous entrons à la maison de repos Les Acacias pour visiter *Buonomani*, des XII, qui y est en convalescence.

Nous évoquons des souvenirs du 60° B.C.A. où ce copain a fait la guerre. Il a eu bien des malheurs, un terrible accident de travail avec de multiples blessures et, durant son traitement, il a eu la douleur de perdre sa femme d'une crise cardiaque (elle avait 50 ans).

De Roquefort, nous rejoignons le centre Hélio-Marin de Vallauris. Accueillis par *Rouel*, délégué P.G. des employés, nous sommes rejoints par *Olive*, délégué des I, arrivant de Golfe-Juan.

Ensemble, nous parcourons les étages, visitant les malades couchés.

A 10 heures, c'est la réunion des P.G. en traitement, au salon, amenés par le nouveau délégué P.G. des malades, *Laplace*, du XVII A.

Voici *Carré*, des XIII, *Moullierac*, des VII, *Placais*, du XIII A, *Le Cohu*, du III A, *Wilms*, des V, *Torecilla*, du VIII C, *Harter*, du IX C, *Sizaire*, du X C, *Demaison*, Frontstalag 125, *Schmitt*, du I B.

Nous étudions divers dossiers, dont les cas particuliers (*Harter*, des XI, amené sur son lit, atteint du mal de Pot), pour une demande en aggravation.

Cote, des I, ex-délégué des P.G., a regagné le Territoire de Belfort. Nous passons une bonne heure

avec nos chers camarades, puis gagnons Vallauris, rendre visite aux Bruas, cité radieuse. *Joseph* est absent. Sa compagne fait de la belle vannerie, chez elle, dans un intérieur enfin coquet et vivable que la municipalité de Vallauris leur a confié.

Au retour, il pleut à torrent. *Olive* plonge sur Golfe-Juan alors que *Bracquet* me ramène à Nice.

NICE. — 29 décembre. — Nous nous retrouvons, gare d'autobus, à 8 heures, avec *Brunet*, délégué des VII, *Dumoulin*, président départemental des III et délégué de l'A.C.C.A.P., *Povolny*, des III et de l'U.N.E.G.

8 h. 25, le car pour Thorenc démarre. Au delà des Gréoliens, nous trouvons la neige fraîche (20 cm. tombés la veille) et le paysage est féérique, bien avec cette semaine de Noël.

Le plateau de Thorenc est enseveli sous son calme manteau, seuls quelques corbeaux se montrent, et le lac est endormi.

A 10 h. 45, le car nous laisse au sana du Clergé de France, à Bas-Thorenc, où nous sommes accueillis par le délégué général, l'abbé *Lapierre*.

C'est aussitôt la réunion au salon avec l'ensemble des A.C.

Il y a là : *Cayman*, interné politique, le Frère *Chambon*, A.C.P. G. 14-18, l'abbé *Jalbert*, S.T.O., le Frère *Eucher*, déporté, *Moreau*, ancien du Génie, l'abbé *Lapierre*, pensionné de guerre, le Frère trappiste *Rondeau*, du VIII A, l'abbé *Bourgoin*, du XVII A, délégué des P.G. du sana, l'abbé *Jaugey*, ancien soldat en Algérie.

Nous sommes un peu des Pères Noël, avec cet hiver et notre petit paquet, cigarettes de troupe (offertes par *Baldelli*, des VI) et sacs de friandises, et puis nous apportons notre message d'amitié à tous ces ex-combattants, de tous horizons, de toutes classes, de la part de nos divers mouvements.

L'abbé *Bourgoin* vient de recevoir un colis de son Amicale (XVII A).

Nous tenons une petite réunion où sont étudiés divers dossiers (*Brunet* prend des notes, aggravation, pensions au tribunal, etc.).

A midi, nous voici réunis pour le repas dans la petite salle de réception, avec l'abbé *Lapierre*, délégué, l'abbé *Bourgoin* (XVII A), représentant les P.G. 39-45, l'abbé *Jalbert*, pour les S.T.O., *Povolny*, pour l'U.N.E.G., *Dumoulin*, pour l'A.C.C.A.P., *Brunet*, pour les VII, *Boissière*, des III, représentant les P.G. du personnel du sana, *Monteux*, représentant l'U.N.A.C.

Repas très cordial. En fin de re-

Notre "Maison..."

Le mois dernier je vous ai entretenus, mes chers camarades, de l'U.N.A.C.

Ce mois-ci je voudrais vous faire connaître « Notre Maison des Amicales », dont vous entendez souvent parler, sans en connaître toute son utilité; certains d'entre vous, par contre, la connaissent bien.

C'est l'immeuble sis au 68 de la rue de la Chaussée-d'Antin qui abrite l'U.N.A.C., toutes les Amicales et le Club du Bouthéon.

Nous en sommes les principaux locataires et cette Maison nous permet d'y travailler dans chacune de nos Amicales, de nous y réunir, et de permettre à tous nos camarades de province de s'y retrouver chez eux, certains d'y trouver accueil amical, manger, renseignements, etc...

Elle nous a permis de mieux nous connaître entre dirigeants d'Amicales, de nous côtoyer souvent, de travailler ensemble, de nous réunir.

Chaque Amicale peut y travailler normalement, y tenir ses réunions mensuelles, ses assemblées générales, y organiser des repas amicaux, des banquets, des sauteries.

Nos camarades de province venant à Paris sont certains d'y être accueillis en véritables copains, d'y manger à un prix modique, de se renseigner auprès de notre cher Dubois pour trouver un hôtel correct; notre Maison doit être « leur vrai pied-à-terre », où ils sont heureux de se rendre et de retrouver les camarades dirigeant leur Amicale respective.

Nous avons toujours voulu que cet immeuble soit « NO-

pas, nous sommes rejoints par le Frère *Eucher*, représentant les déportés de concentration.

Boissière sort les traditionnelles bouteilles de son sac à malice et nous trinquons à la santé de chacun.

A 13 h. 30, la voiture du sana nous emmène à l'hôtel Colette où nous apprenons que le directeur des quatre maisons de cure, le docteur *Dumeau*, est absent.

Nous sommes reçus par sa secrétaire qui appelle *Gaultier*, des III, à qui nous remettons la veste dont il avait besoin. *Camoin*, du IV B, est en congé,

Gaultier vient de recevoir le colis des III.

Nous gagnons ensuite la maison Les Mélézes où nous montons voir, dans sa chambre, *Sikiewitz*, en train de reproduire une toile.

Ce Polonais est un ex-officier de l'Oflag II C. Situation assez embrouillée que nous étudions.

A 15 heures, nous tenons notre réunion à l'Hôtel du Parc.

Se sont excusés : du sana du Clergé, l'abbé *Bourgoin* (XVII A) retenu par sa cure, et le Père trappiste *Rondeau*, fatigué. Sont de même absents : *Caldei*, du IV D, délégué P.G. de la maison

Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C.

- BASSES-ALPES : Abbé DECOBERT André, Moustiers-St-Marie.
 - ALPES-MARITIMES : Roger MONTEUX, 6, rue Clément-Roassal, Nice.
 - AVEYRON : Félix GANDROT, Professeur, 2, boulevard François-Fabré, Rodez.
 - BOUCHES-DU-RHONE : André MORINO, 45, boulevard Telle, Marseille.
 - CHARENTE : Roger CROUZIT, 80, rue Montmoreau, Angoulême.
 - CORSE : Pierre MARTELLI, Quartier Biaggini, Bastia.
 - EURE : F. BOURNISIEU, 2, rue Saint-Nicolas, Evreux.
 - EURE-ET-LOIR : J. CHRETIEN, 30, rue Saint-Martin, Nogent-le-Rotrou.
 - GIRONDE : Laurent BENEDIT, 15, rue Ulysse-Despau, Bordeaux.
 - HERAULT : Georges NICOLAS, U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon, Montpellier.
 - LOIRET : René LEPOITTEVIN, Instituteur, 18, rue Paul-Bert, Fleury-les-Aubrais.
 - HAUTE-MARNE : Marcel HENRY, Bâtiment Logéco, Logement 57, Saint-Dizier-le-Neuf.
 - ORNE : DUGUEY, La Rotonde, Flers-de-l'Orne.
 - RHIN (BAS-) : Gustave BOULIER, Bourg-Bruche.
 - RHONE : L. PAGAY, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}).
 - SARTHE : P. JOUIN, Commission des Amicales de Camps, 22, rue du Midi, Le Mans.
 - SEINE-MARITIME : Charles LIOT, 94 bis, avenue Gallieni, Mont-St-Aignan.
 - SEINE-ET-OISE : Paul GODARD, 36, rue de la Paroisse, Versailles.
 - DEUX-SEVRES : R.P. Jean VERNOUX, curé d'Aubigné, par Chef-Boutonne (également et provisoirement délégué de la Charente-Maritime).
 - VAR : BETHRY Marcel, Le Petit Signal, avenue de Portissol, Sanary-sur-Mer.
 - VAUCLUSE : A. COURVEILLE, Directeur Hôpital de Carpentras.
 - VENDEE : Clément GUINEAudeau, route de Mouilleron, La Roche-sur-Yon.
 - VOSGES : Georges BERTRAND, 7, quai Colonel-Renard, Epinal.
 - YONNE : Henri GENEST, promenade du Pré-de-l'Echelle, Noyers-sur-Serein.
- Tous ces délégués sont à la disposition des représentants des Amicales Nationales pour leur département respectif.

Toujours à la pointe de l'actualité

le Groupement Economique d'Achats vous offre de nouveaux avantages importants. - Jugez-en !...

Epargne - Voyages - Gratuits

Nous vous rappelons que : Le « Groupement Economique d'Achats » et son excellent réseau de Fournisseurs, toujours soucieux d'assurer à leur aimable et nombreuse clientèle les Remises, Avantages et Garanties les plus substantiels, sont heureux de vous informer qu'ils viennent d'innover à votre intention un nouveau service : L'EPARGNE VOYAGE S.N.C.F. GRATUIT.

Lorsque vous aurez effectué un achat chez un fournisseur inscrit à notre Groupement — y compris l'alimentation —, veillez à ce que le talon restant au carnet soit bien rempli par ce dernier (comme précisé sur le talon). C'est en effet votre intérêt car, sur présentation de ces talons, vous recevrez gracieusement, par tranche de 10.000 francs (ou 100 NF) d'achats, un BON VOYAGE de 5 kilomètres en 2^e classe S.N.C.F.

Quand vous aurez collectionné 100 kilomètres de ces bons, vous aurez droit à un chèque TRANSPORT VOYAGEURS de 100 kilomètres en 2^e classe qui sera accepté en paiement à tous les guichets de la S.N.C.F., à moins que vous ne préfériez recevoir un BON de 10 litres d'essence.

Les talons seront à retourner ou à présenter à nos bureaux : 4, rue Martel, Paris (10^e); métro : Château-d'Eau. (Ouverts tous les jours, sans interruption de 9 heures à 19 heures, sauf dimanches et fêtes.)

Rayon d'alimentation

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que nous venons de conclure des accords avec la Société C.E.D.E.P.A., Maison de Gros d'Alimentation de tout premier ordre (Centre LECLERC, Paris n° 2). Vous serez à même de trouver dans ses rayons tous les produits alimentaires de grandes marques à des prix défiant toute concurrence. Sur simple demande de votre part, le tarif général vous sera adressé. Vous pourrez ainsi comparer les prix que nous sommes à même de vous réserver. Ces produits sont mis en vente à la Société C.E.D.E.P.A. (Centre LECLERC, Paris n° 2), 6, rue Martel, Paris (10^e). Tél. PRO 48-82. Livraison gratuite dans Paris et Seine.

Demandez également sans plus tarder au « G.E.A. », 4, rue Martel, Paris (10^e) : le « Memento de la famille ».

BON

Veillez m'adresser gratuitement par retour et sans engagement de ma part : « LE MEMENTO DE LA FAMILLE » :

NOM :

Profession :

Adresse :

U.N.A.C.

...des Amicales

TRE MAISON », « votre Maison », et nous faisons l'impossible pour maintenir ce but atteint déjà depuis plusieurs années.

Evidemment, dans un tel quartier, dans sa grandeur, ses dispositions, c'est un lourd fardeau pour l'ensemble des Amicales, mais une GRANDE, très grande nécessité; c'est pourquoi chacune d'elles fait de gros sacrifices pour que nous nous y maintenions, coûte que coûte, « chez nous ». C'est difficile, cela le sera de plus en plus, mais nous savons que si nous devons abandonner, ce serait la perte de nos Amicales... et cela personne ne le veut.

Voilà pourquoi, mes chers camarades, vous devez rester fidèles à votre Amicale, l'aider pécuniairement en majorant vos cotisations, suivant vos moyens bien sûr, mais avant tout d'après votre cœur... il y a beaucoup à faire dans les Amicales et vous savez que vos camarades dirigeants le font de toutes leurs possibilités physiques, morales, et avec tout leur cœur; il est de votre devoir de les aider, de les encourager; eux sauront nous aider à maintenir cette précieuse et estimée MAISON des AMICALES, NOTRE et VOTRE Maison, afin que nous nous y retrouvions souvent et nombreux dans l'ambiance que vous connaissez bien, avec l'esprit ancien P.G., en un mot tout ce qui préside à toutes nos réunions, quel que soit notre ancien Stalag, que ce soit à Paris ou en province, cette ambiance de franche camaraderie, d'amitié, de joie, de bonheur...

Marcel SIMONNEAU,
Secrétaire général de l'U.N.A.C.

Les Merisiers (en permission), Camoin, 1V B, du Colette.

Sont présents : Gaultier (III), Desmedt (X B), Sikiewitz (Ofag II C), Dumoulin (III et A.C.C.A. P.), Brunet (VII), Povolny (III et U.N.E.G.), Boissière (III), Montoux (III et délégué U.N.A.C.)

Nous étudions divers cas, dossiers et conditions de vie à Thorenc.

A 16 heures, notre car repart pour Nice.

MONACO. — 6 décembre. — Entrevue avec Eugène Lanteri-Minet, arrivant d'un voyage à Genève.

Projet de courses alpines U.N.E.G.-U.N.A.C. pour l'été 1961. Le

mont Bego et les gorges du Verdon, marches pédestres, restent au programme.

SORTIE-RENCONTRE U.N.E.G.-U.N.A.C. à Fréjus, des sections Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var

A FREJUS, le dimanche 18 décembre. — Un an après, afin de commémorer l'anniversaire de la tragédie de Malpasset, il avait été décidé cette sortie-rencontre des trois départements.

Cette sortie, à la demande de l'A.C.P.G. de Fréjus, avait été li-

...départementales

mitée aux membres des Bureaux U.N.E.G. et U.N.A.C. Il était prévu l'inauguration de la tombe du P.G. évadé Constantin, disparu dans la catastrophe avec son épouse, tombe offerte par l'U.N.E.G. nationale.

L'équipe de Nice se retrouvait au monument du centenaire, à 8 heures 45, par un temps gris et pluvieux bien de circonstance.

A 10 h. 30, tous se retrouvaient chez Clément Gallart.

Etaient présents : Clément Gallart, président de l'A.C.P.G. de Fréjus et délégué des I du Var; Barleto, de la section P.G. de Fréjus, et divers membres A.C.P.G.; Eisenhor, trésorier de la section U.N.E.G. des Bouches-du-Rhône, Joudan, membre du Bureau U.N.E.G. Bouches-du-Rhône, Aujrey, membre du Bureau U.N.E.G. Bouches-du-Rhône, Batista, responsable social U.N.E.G. des Bouches-du-Rhône, le président de l'U.N.E.G. du Var, ainsi que : Sandrin, secrétaire de l'U.N.E.G. du Var et délégué des XII, Bethry, délégué U.N.A.C. du Var, Sueur, du groupe U.N.A.C. du Var et délégué des VI, Guidi, président de l'U.N.E.G. des Alpes-Maritimes, ainsi que, des Alpes-Maritimes : Gregnet, secrétaire général U.N.E.G. et délégué des VI, Mme et Mlle Gregnet, Corbin, membre du Bureau U.N.E.G., Maupu, membre du Bureau U.N.E.G., et Mme, Desbordes, membre du Bureau U.N.E.G. et des III, ainsi que Mme, Brunet, délégué des VII, Olive, délégué des I, Mathieu, délégué adjoint des II, Potvain, délégué adjoint des VI et membre de l'U.N.E.G., et Mme, Colomb, membre du Bureau des III, Dantin, responsable social de l'U.N.E.G. du Rhône, délégué par le président Picard pour représenter l'U.N.E.G. nationale, Montoux, délégué régional U.N.A.C.

S'étaient excusés : Morino, délégué U.N.A.C. des Bouches-du-Rhône, retenu (aucun membre du Bureau des III n'avait pu venir), Tourre, président de l'U.N.E.G. des Bouches-du-Rhône, fatigué, Marcot, délégué des III du Var, fatigué, Impellizzeri Gaëtan, marin à Toulon, en permission à Paris, King, de l'U.N.E.G. des Alpes-Maritimes, rappelé pour une période, Bresciano, de l'U.N.E.G. des Alpes-Maritimes, retenu, Donadey, du Bureau des III, retenu, Dumoulin, président des III des Alpes-Maritimes, retenu.

Après un café offert par les Gallart, nous nous dirigeons, à 11 heures, en cortège au nouveau cimetière. En tête les drapeaux A.C.P.G. et U.N.E.G. Nous sommes rejoints par le secrétaire général de l'Office des A.C. du Var et gagnons le tombeau de Constantin dont le marbre a été offert par l'U.N.E.G. Gallart demande la minute de silence et prononce quelques paroles touchantes à l'adresse de Constantin et de son épouse, militant P.G. exemplaire, arraché à sa section par ces flots destructeurs : « Constantin, mon camarade, nous ne t'oublierons pas et poursuivrons notre lutte en se servant de ton image ».

Dantin, pour l'U.N.E.G. nationale, rappelle ce que fut l'horrible tragédie et en tire les leçons, soulignant cette solidarité P.G. et le geste pour l'évadé Constantin. Gregnet et Eisenhor déposent

les gerbes de l'U.N.E.G. et Colomb celle de l'U.N.A.C.

On gagne ensuite le restaurant où, après un apéritif offert par la section P.G. de Fréjus, on ouvre le repas de l'amitié inter-sections.

Au café, Dantin remercie Fréjus de son accueil et salue la jeune section du Var et les copains de Marseille et de Nice.

Guidi, pour l'U.N.E.G. niçoise, lui succède, souhaitant faire une réussite du Congrès national et Colloque international devant avoir lieu à Nice en 1961.

Eisenhor, pour l'U.N.E.G. des Bouches-du-Rhône, se félicite de cette rencontre inter-départementale. Sandrin, pour l'U.N.E.G. du Var, souhaite développer une belle section. Montoux, pour l'U.N.A.C., rappelle les visites à Fréjus en 1960, l'effort des Amicales et l'action aux côtés de l'U.N.E.G.

Gallart termine les péroraisons en rappelant que les premiers secours furent apportés par les Amicales de Camps de Nice, trois jours après la catastrophe : « Cela, poursuit-il, je ne l'oublierai jamais ».

Il remercie l'U.N.E.G. et l'U.N.A.C. et prêche l'amitié et la coopération inter-P.G.

Dantin propose que Gallart soit nommé membre d'honneur de la section U.N.E.G. du Var.

Déjà 16 heures, chacun repart vers son département.

Var

TOULON. — L'action de Bethry, délégué du groupe U.N.A.C. du Var, s'est poursuivie tout ce mois de décembre.

Il vient de visiter à nouveau Hébert, des V, et Cantin, des VI, à l'hôpital Le Tauriac, à Toulon-Escailion, et a détecté un nouveau cas : Cherrier, des VII, au même établissement.

Il vient de recevoir de nouveau notre ami, le jeune marin Gaëtan Impellizzeri, chez lui, à Sanary. Il a également rendu visite à Marcot, de Rawa-Ruska, délégué des III du Var.

Il a fait des démarches auprès de l'Office des A.C., afin de pousser au mieux les dossiers de secours Hébert et Cherrier, a visité l'Hôtel-Dieu Chalucet et contacté



...AMICALISTES

l'assistante sociale qui lui a fourni de précieux renseignements.

Une visite est prévue, en janvier, au sana de Pierrefeu, et il envisage une réunion du groupe U.N.A.C. élargi, courant janvier également.

Sueur, des VI, Sandrin, des XII, et Tanneux, des III, lui apportent une aide active et précieuse.

Bravo le groupe du Var.

FREJUS. — Notre ami Gallart, délégué des I pour le Var et président de l'A.D.C.P.G., devenu un pur amicaliste, est le trait d'union entre Toulon et Nice, de par sa position, et à la disposition de ceux qui passent par Fréjus.

Gard

NIMES. — Peysson, délégué des III du Gard, nous a transmis l'état des malades du sana Hélio-Marin de Grau-du-Roi, prouvant son activité (dont un gars du III C, Bourguet).

Une assemblée U.N.A.C. est envisagée dans le Gard pour 1961.

Alpes-Maritimes

Les principales adresses des responsables niçois :

Conseiller juridique : Donadet Angelin (III), Bureau : chez M Neveu, 1^{er} étage, 13, rue Masséna, Nice. Personnelle : 23, rue Raiberti, Nice.

Conseiller affaires pensions, dossiers militaires, etc. : Brunet Maurice, Service des soins gratuits, caserne Rusca, 2^e étage gauche, rue de la Terrasse, Nice. Personnelle : 35, rue Maréchal-Joffre, Nice.

Délégué U.N.A.C. : Montoux Roger, 6, rue Clément-Roassal, Nice.

AIDONS-NOUS

NICE. — Notre ami Bracquet, délégué des XVIII, fleuriste en gros, 2, rue Alberti, à Nice (Alpes-Maritimes), avise tous les camarades des Amicales qui seraient grossistes en fleurs qu'il se met à leur disposition pour toutes affaires concernant les fleurs de la Côte d'Azur.

Demandes d'attestations

Pour vos attestations de maladie durant la captivité : à M. le colonel Bouzonne, commandant du Fichier médical allemand, caserne de la Visitation, rue François-Chénieux, Limoges (Haute-Vienne). (Seul le médecin traitant peut écrire.)

Calendrier des manifestations du "Club du Bouthéon"

Dimanche 5 mars : Assemblée générale et Banquet Stalag V A-V C.
Dimanche 12 mars : Assemblée générale et Banquet Stalag V B.
Dimanche 12 mars : Assemblée générale Stalag IV B.
Dimanche 19 mars : Assemblée générale et Banquet Stalags VI.
Dimanche 19 mars : Assemblée générale Stalag II D/E.
Samedi 8 avril : Assemblée générale de l'U.N.A.C.

Connaissez-vous votre club ?

« LE CLUB DU BOUTHEON »

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Téléphone : TRINITE 86-64 et 78-44

Métro : Chaussée-d'Antin Trinité

Voilà déjà plus de 10 ans que votre club est créé afin de permettre à tous les anciens P.G. de se retrouver avec la possibilité d'être accompagnés de leur épouse, des membres de leur famille, de leurs amis.

Dans un cadre agréable et particulièrement sympathique, vous aurez à votre disposition un bar dont le prix des consommations est extrêmement modéré, un restaurant vous permettant de déjeuner et de dîner au prix de 3,90 N.F. couvert compris, boisson et service en sus.

De plus, savez-vous que vous avez la possibilité d'organiser des réunions de Kommandos, des réceptions, repas d'affaires, banquets, repas familiaux (mariage, première communion) à des prix très étudiés qui ne manqueront pas de

vous étonner. Il vous suffit de nous consulter afin que vous preniez connaissance de nos différents menus.

Votre qualité de membre de l'Amicale vous donne droit d'accès au club, toutefois, afin d'être en règle avec la Préfecture, moyennant un versement annuel de 0,50 N.F., il vous sera délivré une carte de membre du club.

Mes chers camarades, vous, vos familles, vos amis, venez à votre club situé en plein centre de Paris. Il est à votre disposition, c'est votre maison, vous retrouverez non seulement des amis de Paris, mais aussi de province, vous serez surpris de l'ambiance de camaraderie qui existe et vous comprendrez pourquoi depuis sa création votre club ne cesse de progresser.

Henri Michel, Trésorier.

Pour Pâques, faites une cure d'air et de grand repos

Robert EGRAZ

(ex-VI C)

Délégué

du Touring-Club de France
Hôtelier à St-Germain-de-Joux (Ain)
(de Père en Fils depuis 1840)
Altitude 500 m.
(près de Genève)

Chambres chauffées
avec eau courante chaude et froide
Cuisine au beurre
faite par l'hôtelier

Le village touristique aux 30 promenades à pied, fléchées et numérotées. Rivières, lacs, sapins, forêts.

Séjour à Pâques : 18 NF par jour pension complète, taxe et service compris.

Trains directs Paris. Renseignements par retour.

Sous-Vêtements



Qualité parfaite



Chemise parfaite

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.
CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI
(Ancien P.G.)
MONTHELON (Marne)
Demandes pris et satisfaites



